parcscanada.gc.ca

Les chauves-souris sous le radar de Parcs Canada

Petite chauve-souris brune © Brock Fenton

Quelques faits à leur sujet

Les chauves-souris sont des mammifères fascinants mais aussi très mal connus.

- *Les chauves-souris contribuent à notre bien-être, à l'économie et à l'environnement.*

  Les chauves-souris fournissent des services écologiques essentiels. Au Canada, toutes les espèces indigènes sont insectivores, et une chauve-souris peut consommer la moitié de son poids en insectes en une seule soirée. L'action antiparasitaire de ces petites bêtes permet aux industries agricoles et forestières d'économiser des milliards de dollars.

- *Contrairement aux croyances populaires, les chauves-souris ne sont pas aveugles.*

  Bien que la vision varie d'une espèce à l'autre, la plupart des chauves-souris peuvent voir aussi bien que nous. Dans l'obscurité, elles s'orientent par écholocalisation en produisant des pépiements dont les ondes rebondissent sur les objets.

- *Les chauves-souris ne s'enchevêtrent pas dans nos cheveux.*

  Lorsqu'une chauve-souris plonge vers notre tête, ce n'est que pour attraper en plein vol des insectes.

Les chauves-souris du Canada ont besoin de notre aide

Il existe plus de 1 000 espèces de chauves-souris dans le monde, mais seulement quelques-unes sont régulièrement observées au Canada. La santé de plusieurs espèces en Amérique du Nord est compromise et leur nombre est en déclin en raison d'une maladie relativement nouvelle, le syndrome du museau blanc, qui pourrait avoir de graves conséquences sur la survie de ces espèces.

Qu'est-ce que le syndrome du museau blanc ?

Il s'agit d'un champignon affectant la chauve-souris et donnant à son museau, ses ailes ou ses oreilles une apparence blanche pelucheuse.

Le champignon infecte les chauves-souris pendant leur période d'hibernation, alors que leur système immunitaire fonctionne au ralenti.

© Rob Buchanan, Parcs Canada

Parcs Canada Parks Canada

Canada

Le présent document a été préparé à titre informatif seulement et ne doit pas être interprété en tant qu'avis juridique. En cas de disparité entre l'information présentée dans le présent feuillet d'information et la *Loi sur les espèces en péril*, la Loi aura préséance.

© Greg Horne, Parcs Canada

© Rob Buchanan, Parcs Canada

Où observe-t-on le syndrome du museau blanc ?

Le champignon, originaire d'Europe, a été observé pour la première fois en 2006 en Amérique du Nord, dans l'État de New York. Il s'est rapidement propagé à l'Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Si la maladie continue de se répandre à cette vitesse, toutes les chauves-souris hibernantes du Canada pourraient être touchées d'ici 12 à 18 ans. Selon les spécialistes, si aucune mesure n'est prise, elles risquent de disparaître.

Comment le syndrome du museau blanc affecte-t-il les chauves-souris ?

La présence du champignon entraîne des réveils plus fréquents chez les chauves-souris et diminue la durée de l'hibernation. Sans insectes à se mettre sous la dent, les chauves-souris épuisent rapidement leurs réserves d'énergie et meurent, ou émergent de leur hibernacle au printemps en piètre état. Une fois que le champignon s'est installé dans un hibernacle, il se propage rapidement et peut décimer jusqu'à 99 % des individus.

Quelles espèces sont à risque ?

Toutes les espèces de chauves-souris hibernantes de l'Amérique du Nord sont susceptibles d'être touchées par le syndrome du museau blanc. Au Canada, trois espèces font face à un déclin rapide de leur population :

1. **La petite chauve-souris brune** *(Myotis lucifugus)*
2. **La chauve-souris nordique** *(Myotis septentrionalis)*
3. **La pipistrelle de l'Est** *(Perimyotis subflavus)*

Le 17 décembre 2014, un décret d'urgence a été promulgué pour inscrire ces trois espèces dans la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) comme espèces en voie de disparition, leur assurant ainsi une protection légale.

Ces espèces, ainsi que d'autres espèces de chauves-souris hibernantes, peuvent se retrouver sur les terres de Parcs Canada. En tant que gardien d'un grand nombre de terres au pays, Parcs Canada est particulièrement bien placé pour protéger les chauves-souris.

1 © Karen Vanderwolf

2 © Ian Harte, Parcs Canada

3 © Hugh Broders

Que fait Parcs Canada?

Parcs Canada protège les chauves-souris et leur habitat dans l'ensemble des sites de Parcs Canada et met en œuvre des mesures de la *Loi sur les parcs nationaux* et de ses règlements afin de freiner la propagation du syndrome du museau blanc.

Parcs Canada gère les parcs et les lieux historiques où se trouvent des centaines de cavernes et d'autres endroits offrant un habitat idéal pour les chauves-souris. Parcs Canada a la capacité et la responsabilité de s'assurer que ces écosystèmes restent intacts et fonctionnels pour que les chauves-souris demeurent en santé et deviennent plus résistantes face aux menaces comme le syndrome du museau blanc. Parcs Canada réalise des recherches avec des experts en chauve-souris afin de les protéger et les conserver.

Parcs Canada prend des mesures concrètes pour aider les chauves-souris, notamment :

1. Localiser les aires d'hibernation et de repos dans l'ensemble du réseau de Parcs Canada.
2. Établir des protocoles de surveillance pour les populations de chauves-souris dans les principaux sites de Parcs Canada et évaluer leur état de santé.
3. Suivre la propagation du syndrome du museau blanc en collaboration avec le Réseau canadien de la santé de la faune.
4. Mettre en œuvre des protocoles de décontamination pour freiner la propagation du champignon lors des activités de recherche et de loisir dans les cavernes.

Que pouvez vous faire ?

Le syndrome du museau blanc n'affecte pas les humains, mais les gens qui entrent dans les lieux d'hibernation de chauves-souris peuvent involontairement, disséminer les spores du champignon, se retrouvant sur leurs vêtements, bottes ou animaux de compagnie.

- Il est défendu d'entrer dans les cavernes des parcs nationaux sans permis. En général, les cavernes, les édifices abandonnés ou autres endroits où les chauves-souris pourraient hiberner sont à éviter. Si vous devez y entrer (et détenez un permis lorsque nécessaire), suivez le protocole de décontamination du Réseau canadien de la santé de la faune.
- Si vous trouvez une chauve-souris morte, veuillez en informer le Réseau canadien de la santé de la faune (1 800 567-2033) ou un organisme provincial ou territorial de conservation de la faune. L'information transmise pourrait permettre de repérer les cas d'infection et d'en freiner la propagation.
- Si vous observez une chauve-souris lors d'une visite dans un site de Parcs Canada, veuillez le signaler au personnel du parc ou composer le 1 888 773-8888.
- Apprenez-en davantage sur ces êtres fascinants et leur importance pour l'écologie. Parlez-en avec votre famille et vos amis ! Plus de gens les comprendront, mieux les chauves-souris se porteront !